

## Les cimetières de Beynes

Depuis le Moyen Age, certaines inhumations se faisaient dans l'église car l'âme des morts était alors supposée « aller plus vite et plus près de Dieu au paradis ». Il s'agissait surtout de membres du clergé, des nobles, notables ou bienfaiteurs de l'église. Cette pratique s'amplifia peu à peu, car ce droit fut aussi accordé à de simples paroissiens, moyennant de payer une certaine somme à la paroisse. On pouvait l'obtenir à titre honorifique, comme remerciement de la communauté paroissiale à un défunt ayant eu des fonctions « honorables ».

Ces morts sont enterrés sous les dalles du pavement de l'église, dans le chœur, la nef ou les bas-côtés, le chœur étant réservé aux membres du clergé. Les tombes ainsi concédées dans l'église sont remises en jouissance à un particulier et à ses héritiers. Mais à partir de 1776, une ordonnance de Louis XVI interdit ces inhumations dans les églises pour raison de salubrité.

C'est ainsi que plusieurs Beynois furent inhumés dans l'église St Martin : on peut citer par exemple plusieurs membres de la famille Boulanger, Charles Camus, Madeleine Breton, Nicolas Renoult ... aux XVIIe et XVIIIe siècles. Il ne reste actuellement aucune trace de ces inhumations dans l'église.

Les autres morts étaient enterrés dans le cimetière joutant l'église. Ainsi, à Beynes, jusqu'à la fin du XVe siècle (entre 1470 et 1525), le cimetière de la paroisse St Martin se situait auprès de l'église, côté sud (à sa droite).

En 2012, lors de travaux à proximité de l'église, des ossements humains furent mis à jour. L'état d'ancienneté de ces ossements donnèrent à penser qu'ils provenaient de cet ancien cimetière.

Au XVIe siècle, sans doute par manque de place autour de l'église, un nouveau cimetière fut créé un peu plus loin dans le village (rue de Maule), ce qui est avéré à partir de 1525 selon les archives.

Sous l'Ancien Régime, les cimetières appartenaient à l'Eglise et étaient gérés par le curé. Les inhumations étaient inscrites dans les registres de sépultures, sans précision sur la position des tombes. Après la Révolution, les communes prirent en charge progressivement l'administration des cimetières et l'enregistrement des décès.

Une délibération du Conseil Municipal de Beynes en 1926 indique que les concessions pouvaient être temporaires (au prix de 30 F/m<sup>2</sup>), ou trentenaires (60 F) ou perpétuelles (200 F)

Dans ce cimetière du bourg, les tombes les plus anciennes n'existent plus, certaines sont en très mauvais état, mais on peut cependant y voir une grande variété de monuments funéraires très intéressants datant des XIXe et XXe siècles.

Par la suite, la population de Beynes s'étant largement accrue, ce cimetière devint trop exigu. En 1974, le Conseil Municipal prit la décision de créer un nouveau cimetière sur un terrain acquis par la commune, rue de la Couperie, très à l'extérieur de la ville : le cimetière du Bosquet. Les premières inhumations y eurent lieu à partir de 1978.

A noter que dans l'ancien cimetière, une procédure de reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon a été arrêtée par le Conseil Municipal en 2014. (Il en est de même désormais dans le nouveau cimetière). Des inhumations peuvent toujours y avoir lieu, soit dans les caveaux familiaux, soit dans les emplacements libérés.

Si nous nous penchons sur des temps bien plus anciens, les restes d'un ancien cimetière mérovingien furent découverts en 1898, lors de travaux de terrassements pour la création de la ligne de chemin de fer, au lieu-dit « le dessus du Moulin Barat », c'est-à-dire à l'emplacement actuel de la gare. Le lieu ne fut fouillé que très partiellement : on mit à jour quelques sarcophages datant des Ve au VIIe siècles et des squelettes en mauvais état, accompagnés d'armes, ustensiles et ornements. Ces ossements furent transférés au cimetière de la commune.

**Rédaction** : Annie Chartier – 12/2022

**Sources :**

« Il était une fois à Beynes ....au gré des archives » - BHP - 2017

AD78 et archives municipales

Nouvelles de Rambouillet, avril 2012

Généalogie de la famille Carlu-Laforgue (archives privées)

Revue « Votre généalogie », n°74, 2016

Charles Blin - Les cimetières mérovingiens de Beynes – (archives BHP)